

DOSSIER DE VALIDATION DES ACQUIS

V.A. 85 - Année universitaire 2017 / 2018

Diplôme demandé :
Année d'étude demandée :

NOM PATRONYMIQUE :PRENOMS :
NOM MARITAL :DATE DE NAISSANCE :/...../.....
NATIONALITE : BACCALAUREAT : Série :Session :Mention :
N°I.N.E (identifiant national étudiant, si connu) :/...../...../...../...../...../...../...../...../...../...../.....
ADRESSE :
Code postal :Ville :N° de téléphone :
Adresse mail : @

RESERVE A L'ADMINISTRATION – PROPOSITION DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE ET DECISION DE LA DIRECTRICE

AUTORISATION D'ACCES

Accès autorisé en : Licence L1 L2 L3 Licence Professionnelle Master M1 M2
Conditions d'accès (éventuellement) :

DISPENSES d'U.E. ACCORDEES pour l'admission au diplôme	E.C.T.S	U.E. RESTANT A ACQUERIR pour l'admission au diplôme	E.C.T.S
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Total dispenses ECTS (dans le cadre des dispositions réglementaires d'inscription)	LICENCE	1 ^{ère} année	Total ECTS restant à acquérir (dans le cadre des dispositions réglementaires d'inscription)	LICENCE	1 ^{ère} année
		2 ^{ème} année			2 ^{ème} année
		3 ^{ème} année			3 ^{ème} année
MASTER	MASTER	1 ^{ère} année	MASTER	1 ^{ère} année	
		2 ^{ème} année		2 ^{ème} année	
AUTRE	AUTRE		AUTRE		
	TOTAL			TOTAL	

AVIS DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Conforme à la demande du candidat : OUI NON
Si non motif :

A....., le.....

Nom et signature
du responsable pédagogique

DECISION DE LA DIRECTRICE (ou son représentant)

Conforme à l'avis de l'équipe pédagogique : OUI NON

A....., le.....

La Directrice,
Brigitte PRADIN

DIPLOMES ET/OU UNITES D'ENSEIGNEMENT VALIDES HORS DE L'I.N.U. CHAMPOLLION

Année	Etablissement	Diplômes et/ou Unités d'Enseignement

DIPLOMES ET/OU UNITES D'ENSEIGNEMENTS VALIDES A L'I.N.U. CHAMPOLLION

Année	Diplômes	Unités d'enseignement

STAGES EFFECTUES

Année	Etablissement	Sujet de stage

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Année(s)	Etablissement	Fonction / Missions

DETAIL DE LA DEMANDE DE DISPENSES ET JUSTIFICATIONS

DISPENSE DE DIPLOME ET/OU D'ANNEE normalement requis(e) pour accéder à la formation	JUSTIFICATIONS DE LA DEMANDE

DISPENSES D'UNITES D'ENSEIGNEMENT pour l'admission au diplôme ou à l'année	JUSTIFICATIONS DE LA DEMANDE

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- Copie du diplôme du baccalauréat
- Copie(s) de(s) autres diplômes
- Relevés de notes (pour les titulaires d'un BTS ou d'un DUT, relevé des notes obtenues pendant les deux années de préparation)
- Cours et programme détaillés pour les études commencées dans un autre établissement
- Eventuellement, photocopie d'une dispense d'enseignement déjà accordée par l'I.N.U. Champollion dans la même discipline
- Justificatifs d'emploi (contrats de travail, attestations de stage, attestations d'employeur...)
- LETTRE DE MOTIVATION

Attention : Pour les étudiants qui souhaitent s'inscrire en LEA fournir en plus

- Le relevé des notes du baccalauréat (un justificatif de trois ans de pratique d'une langue si celle choisie est différente de celle(s) portée(s) sur le relevé)
- La note obtenue au rapport de stage (BTS – DUT)
- Le programme des enseignements suivis en droit, économie et gestion.

☞ **NB : ces documents sont à insérer dans le dossier**

Ce dossier est à retourner **AVANT le 12 juin 2017**
pour les inscriptions du 1^{er} et 2nd semestre
et avant le 4 novembre 2017 pour les inscriptions du 2nd semestre
à l'adresse suivante :

Institut National Universitaire Champollion
Service Formation Continue et Apprentissage
Master Etudes Européennes et Internationales
Place de Verdun
81012 ALBI CEDEX 9
05 63 48 17 92
foad-eei@univ-jfc.fr

www.univ-jfc.fr

**La décision de l'équipe pédagogique que vous recevrez
sera exigée lors de l'inscription administrative**

DEMANDE DE VALIDATION DES ACQUIS

V.A. 85 - Année universitaire 2017 / 2018

Accusé de réception

NOM PATRONYMIQUE :

NOM MARITAL :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

VILLE :

Diplôme demandé :

Le retour à votre domicile de cet accusé de réception vous assure que vous êtes autorisé(e) à entrer dans la procédure de Validation des Acquis.

Vous recevrez la décision de la commission de validation des acquis, au plus tard le 15 septembre de l'année universitaire demandée. Au-delà de cette date, l'absence de réponse écrite de la part de nos services vaut décision de rejet.

Le dossier constitué reste propriété de l'administration même si la réponse est défavorable.

Date de réception du dossier :

Date de retour de l'accusé de réception :

Cachet et signature du service F.C.A. (nom, prénom de la personne signataire)